Technicien assainissement - Exploitation et suivi des menus travaux

Cadre d'emplois des adjoints techniques ou techniciens territoriaux

Organisme émetteur : Versailles Grand Parc

Localisation du poste : 6 avenue de Paris

Direction concernée	Domaine d'activité	Catégorie du poste
Direction Cycle de l'eau	Assainissement	Catégories B/C

Poste ouvert aux	Type de poste
Titulaires Contractuels	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Versailles Grand Parc (VGP) est une communauté d'agglomération composée de 18 communes. Les compétences de l'agglomération portent notamment sur l'approvisionnement en eau potable, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations (GEMAPI), l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines. Les compétences d'assainissement collectif, non collectif, GEMAPI et GEPU sont exercées par la Direction du Cycle de l'Eau suivant trois modes de gouvernance : régie directe (Versailles), régie avec prestations de service, ou délégation de service public. Le transport des eaux usées et le traitement sont confiés à des syndicats intercommunaux.

Vis-à-vis des communes de l'intercommunalité :

- Définir et surveiller les menus travaux sur réseaux, ouvrages et branchements
- Contrôler et surveiller les rejets domestiques, dont avis de conformité/ventes (pour le secteur de Versailles)
- Contrôler les rejets non domestiques (notamment de chantiers)
- Instruire les demandes de branchement et rédiger les arrêtés de raccordement
- Répondre aux DT et DICT
- Surveiller les réseaux de collecte
- Répondre aux demandes des usagers, syndics de copropriétés, architectes, agences immobilières
- Inspections de canalisation à la caméra (poussée ou sur chariot)

Missions du service d'assainissement :

- Remonter les connaissances de terrain et alimenter les tableaux de bord en vue de l'élaboration des programmes d'entretien et d'investissement et des indicateurs d'activité du service
- Référent des menus travaux et de la maintenance courante des réseaux de collecte des eaux usées
- Assurer les astreintes assainissement (exploitation)

Missions ponctuelles

- Instruire le volet assainissement collectif et non collectif des autorisations d'urbanisme
- Rédiger les arrêtés de raccordement et les arrêtés d'autorisation de rejet

Votre profil

Formation

- Issu(e) d'une formation type Bac+2 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Expérience

- Au sein d'un service public d'assainissement ou d'une entreprise de travaux ou d'une entreprise titulaire d'un contrat d'exploitation. Connaissances techniques en réseau d'assainissement collectif et/ou non collectif, et en gestion des eaux pluviales urbaines

Savoir-être

- Sens du service public et esprit d’équipe (communication, partage de diagnostics / solutions). Rigueur, organisation et autonomie / Capacité relationnelle et capacité rédactionnelle

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

- Permis B indispensable

Contrainte(s) liée(s) au poste

- Poste à 39h

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d’adhérer à la Caisse d’Entraide (prestations sociales et loisirs)